

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-418

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 33****ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	10 000
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
<b>TOTAUX</b>	0	10 000
<b>SOLDE</b>	-10 000	

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprimer 10 000 euros de l'action 17 – Recherche dans le domaine des nouvelles du programme technologies de l'énergie 190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables.

Il s'agit d'un amendement d'appel pour alerter une nouvelle fois le Gouvernement sur les éoliennes et leur implantation dans nos paysages.

Le 21 août, plusieurs centaines de personnes, dont une trentaine de personnalités politiques de tous bords, ont apporté leur soutien à l'association Sauvegarde du paysage des 7 collines qui se bat contre un projet de la société Volkswind d'installer 4 éoliennes de 150 m de haut dans la commune de Puissalicon dans l'Hérault.

Dans une région qui vit du tourisme et dont les paysages sont une véritable richesse patrimoniale, ce projet suscite une levée de boucliers unanime.

Alors que tout le monde pensait que ce projet vieux de 2012 était abandonné, il a refait surface il y a quelques mois avec la phase deux de la mise en œuvre du projet qui est celle de l'enquête publique, terminée à la fin du mois de septembre dernier.

Véritable pollution visuelle, un tel chantier ne devrait pas pouvoir voir le jour.

Plus encore, il est urgent que la recherche propose de nouvelles énergies propres qui ne défigurent pas nos paysages, premier patrimoine de notre pays.